

Conditions générales d'utilisation

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les modalités et les conditions d'utilisation du compte personnel sécurisé du Système d'information sur les armes (SIA).

Article 2 - Définitions

« **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** » désignent les présentes conditions d'utilisation du compte personnel sécurisé et des services qui lui sont associés.

« **Données à caractère personnel** » désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Traitement** » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

« **Fichier** » désigne tout ensemble structuré de données à caractère personnel accessible selon des critères déterminés, que cet ensemble soit centralisé, décentralisé ou réparti de manière fonctionnelle ou géographique.

« **Responsable du traitement** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

« **Destinataire** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires. Le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement.

« **Consentement** » de la personne concernée désigne toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

« **Utilisateur** » du site (ci-après l'«utilisateur» ou les «utilisateurs») désigne toute personne qui a créé son compte personnel sécurisé et qui utilise les services associés du système d'information sur les armes après avoir accepté les conditions générales d'utilisation.

« **Services** » désignent l'ensemble des fonctionnalités mises à disposition de l'utilisateur par le SIA par l'intermédiaire du compte personnel sécurisé, dans leur version actuelle et future ainsi que toute évolution dont elles pourraient faire l'objet.

« **Site** » désigne le portail internet du SIA dont le contenu est accessible à partir de l'adresse suivante : <https://sia.registres.interieur.gouv.fr>.

Article 3 - Acceptation des conditions générales d'utilisation

L'utilisation du SIA de manière occasionnelle ou régulière par l'utilisateur est subordonnée à l'acceptation pleine et entière et au respect intégral des clauses, droits et obligations découlant des présentes CGU.

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-9 du code des relations entre le public et l'administration, les présentes conditions générales s'imposent à tout utilisateur usager du service.

En effet, ces dispositions prévoient que lorsque l'administration met en place un ou plusieurs téléservices, elle rend accessibles leurs modalités d'utilisation, notamment les modes de communication possibles. Ces modalités s'imposent au public.

De la même manière, lorsque l'administration a mis en place un téléservice réservé à l'accomplissement de certaines démarches administratives, une administration n'est régulièrement saisie par voie électronique que par l'usage de ce téléservice.

L'utilisation du système d'information sur les armes est strictement réservée à l'utilisateur professionnel ou non tel que défini dans les présentes CGU. L'utilisateur est tenu de prendre connaissance des CGU afin d'accéder aux différents portails du Système d'information sur les armes.

L'utilisation du système d'information sur les armes est strictement réservée à l'utilisateur professionnel ou non tel que défini dans les présentes CGU. L'utilisateur est tenu de prendre connaissance des CGU afin d'accéder aux différents portails du Système d'information sur les armes.

Article 4 - Modification des conditions générales d'utilisation

Dans ce cadre, le Service central des armes se réserve le droit, d'une part, de modifier ou de mettre à jour à tout moment les présentes CGU et sans accord préalable de l'utilisateur en

fonction des modifications apportées au service, de l'évolution de la législation ou pour tout autre motif jugé nécessaire et, d'autre part, de résilier, sans préavis ni indemnité d'aucune sorte, tout compte personnel sécurisé faisant l'objet d'une utilisation illicite ou frauduleuse ou contraire aux présentes CGU.

Le Service central des armes se réserve également la liberté de faire évoluer, de modifier ou de suspendre, sans préavis, les services fournis par les différents portails du SIA pour des raisons de maintenance ou pour tout autre motif jugé nécessaire. Une page d'information est alors affichée à l'utilisateur lui mentionnant cette indisponibilité. L'indisponibilité du service ne donne droit à aucune indemnité.

Le Service central des armes s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies par l'utilisateur. Le Service central des armes s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations et documents transmis par l'utilisateur au moyen du Système d'information sur les armes, et à ne pas les communiquer à des tiers, en dehors des cas prévus par la loi.

Pour toute question relative au site et aux présentes CGU, vous pouvez contacter le Service central des armes en utilisant la rubrique « nous contacter » ou par courriel à l'adresse suivante : sca-sia@interieur.gouv.fr.

Article 5 - Confidentialité et protection des données à caractère personnel

5.1 Cadre légal du Système d'information sur les armes

Le Système d'information sur les armes est un site du Service central des armes du ministère de l'intérieur.

Il a été créé par le décret n°2020-487 du 28 avril 2020 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « système d'information sur les armes » pris après avis de la CNIL.

Ces dispositions sont actuellement codifiées aux articles R. 312-84 à R. 312-90 du code de la sécurité intérieure.

Il a fait l'objet de la délibération de la CNIL suivante : délibération n° 2020-001 du 09 janvier 2020 portant avis sur un projet de décret portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « système d'information sur les armes ».

5.2 Le responsable du traitement

Le chef du Service central des armes du ministère de l'intérieur est le responsable du traitement conformément à l'article R. 312-84 du code de la sécurité intérieure. Cet article dispose que le ministre de l'intérieur (service central des armes) est autorisé à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « système d'information sur les armes » (SIA).

5.3 L'objet du traitement

Le Système d'information sur les armes s'inscrit dans une stratégie de sécurité publique, de lutte contre la fraude et de modernisation de l'action de l'État. Le SIA a pour objectif de permettre la dématérialisation de l'ensemble des actions en rapport avec le traitement, la gestion, la détention pour les professionnels et les usagers, des armes légales en France pour le périmètre du ministère de l'intérieur (armes civiles). Les informations recueillies auprès des usagers font l'objet d'un traitement informatique permettant d'identifier et de gérer les demandes et d'assurer la traçabilité des armes légales. Le système a pour finalités de permettre :

- a) La traçabilité des armes à feu portatives des catégories A, B et C et de leurs éléments ;
- b) La gestion et le suivi des titres d'acquisition et de détention d'armes, de munitions et de leurs éléments des catégories A, B et C ;
- c) La gestion et le suivi des autorisations relatives à la fabrication, au commerce et à l'intermédiation des armes, des munitions et de leurs éléments des catégories A1, B, C et D ;
- d) La gestion et le suivi des autorisations de port et de transport d'armes et de munitions ;
- e) La gestion et le suivi des avis du ministre de l'intérieur au ministre chargé des douanes sur les demandes d'autorisation de flux transfrontaliers d'armes, de munitions et de leurs éléments des catégories A, B, C et D ;
- f) A l'utilisateur de procéder par voie électronique, au moyen d'un compte individualisé, aux formalités relatives aux armes.

5.4 Finalité des traitements

5.4.1 Les finalités poursuivies par le SIA

Ces finalités ont pour objet :

- a) De favoriser le «Dites le nous une fois » ;
- b) De renforcer la fiabilité de ses données ;
- c) D'alimenter avec les seules informations nécessaires à la vérification des droits des usagers et des professionnels ;
- d) De communiquer des informations fiables aux destinataires et aux tiers autorisés ;
- e) D'assurer un contrôle continu exigé par le droit de l'Union européenne ;
- f) De réduire les délais de traitement des contrôles.

5.4.2 Les traitements et fichiers consultés par le SIA

Le SIA peut procéder à la consultation automatique et, le cas échéant, simultanée des traitements de données à caractère personnel suivants :

- a) Le fichier national des interdits d'acquisition et de détention d'arme (FINIADA) ;
- b) Le casier judiciaire national automatisé ;
- c) Le fichier national de contrôle des titres d'identité ;
- d) Le traitement API entreprise ;
- e) La base des adresses nationales ;
- f) Les systèmes de traitement des fédérations des disciplines sportives utilisant des armes et de la fédération nationale de la chasse.

5.5 Les destinataires des données

L'accès au fichier est limité aux personnes énumérées par l'article R. 312-86 du code de la sécurité intérieure

Selon cet article, certaines personnes et autorités peuvent avoir accès à tout ou partie des données à caractère personnel et informations enregistrées dans le traitement prévu à l'article R. 312-84 du même code, à raison de leurs attributions et dans la limite du besoin d'en connaître.

La consultation par ces personnes et autorités des données figurant dans le Système d'information sur les armes fait l'objet d'une traçabilité. En effet, selon l'article R. 312-89 du code de la sécurité intérieure, les opérations de collecte, de modification, de consultation, de communication, de transfert, d'interconnexion et de suppression des données et informations du traitement font l'objet d'un enregistrement comprenant l'identification de l'auteur, la date, l'heure et la nature de l'opération. Ces informations sont conservées pendant six ans.

5.6 La durée de conservation des données

Les durées de conservation des données à caractère personnel et informations recueillies par le système d'information sur les armes sont précisées par l'article R. 312-88 du code de la sécurité intérieure.

Ce texte prévoit notamment que les données à caractère personnel et informations relatives aux armes et éléments d'armes sont conservées trente ans à compter de la destruction physique de ceux-ci. Ces données concernent l'identification des armes enregistrées, y compris leur transformation et modification, les noms, prénoms, date et lieu de naissance et adresse des fournisseurs, acquéreurs et détenteurs successifs, ainsi que les dates des opérations correspondantes.

La « journalisation » des actes effectués dans le SIA est conservée pendant une durée de six ans.

5.7 Les droits des utilisateurs

5.7.1 Les droits

a) Les droits d'information, d'accès, de rectification et à la limitation s'exercent directement via le compte de l'application ou auprès du Service central des armes ou du préfet territorialement compétent, en fonction de leurs attributions respectives.

b) Les droits d'accès, de rectification et à la limitation des données peuvent faire l'objet de restrictions.

c) Les droits de portabilité et d'opposition ne s'appliquent pas au présent traitement.

5.7.2 La mise en œuvre des droits

L'utilisateur peut exercer son droit d'accès par écrit, par courriel, ou par pli simple ou suivi ou recommandé avec avis de réception, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, ou éventuellement sur place en présentant une pièce d'identité.

Toutefois, le responsable du traitement peut refuser la demande d'accès mais il doit dans ce cas, motiver sa décision et exposer les voies et délais de recours. Il peut aussi ne pas y répondre, si elle présente un caractère manifestement abusif notamment par le nombre ou la répétition. S'il ne dispose pas ou plus de données, le responsable du traitement doit néanmoins répondre dans un délai de deux mois. Enfin, le droit d'accès doit s'exercer dans le respect des droits des tiers.

5.7.3 L'exercice des droits

Le correspondant délégué à la protection des données (CDPD) du Service central des armes est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits dans le cadre du Système d'information sur les armes.

- a) Contacter le correspondant délégué à la protection des données (CDPD) par voie électronique :
donnees-personnelles-sca@interieur.gouv.fr
- b) Contacter le correspondant délégué à la protection des données (CDPD) par courrier postal :
Ministère de l'Intérieur
À l'attention du correspondant délégué à la protection des données (CDPD)
Place Beauvau
75008 Paris

Dans ces deux cas, il est demandé à l'utilisateur de joindre à sa demande la copie de sa carte nationale d'identité pour justifier de l'exercice de ses droits. L'utilisateur est informé que sauf si une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés, le responsable du traitement notifie à chaque destinataire auquel les données personnelles ont été communiquées, toute rectification ou effacement ou toute limitation de traitement

5.7.4 Les réclamations (plaintes) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL à l'adresse : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Article 6 - Sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du ministère de l'Intérieur, issue de la PSSI de l'État. Le téléservice a fait l'objet d'une décision d'homologation en date du 01/07/2020 au référentiel général de sécurité.

Les données à caractère personnel et relatives au SIA sont stockées sur un service protégé du ministère de l'Intérieur. En cas de violation ou compromission des données personnelles détenues sur le SIA, une notification sera transmise dans les 72 heures aux usagers concernés.

La décision d'homologation atteste formellement auprès des utilisateurs que les applications accessibles par l'intermédiaire du système d'information sur les armes sont homologuées conformément aux prescriptions définies par le RGS (Référentiel Général de Sécurité).

Article 7 - Fraude et abus

En utilisant les services associés au compte personnel sécurisé, l'utilisateur s'engage notamment :

- a) A à ne pas communiquer de fausses informations ;
- b) A ne pas utiliser l'identité d'un tiers dans le but d'obtenir illégalement et indûment un droit ou une prestation ;
- c) A ne pas utiliser l'identité d'un tiers en vue d'obtenir des renseignements relatifs à ce dernier.

La loi rend passible d'une amende et d'une peine d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration, d'escroquerie ou de tentative d'escroquerie conformément aux dispositions en vigueur.

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur se réserve le droit d'effectuer des contrôles à tout moment et, le cas échéant, d'entamer des poursuites pénales à l'encontre des contrevenants.

Article 8 - Responsabilités

8.1 Responsabilités de l'utilisateur

Tout matériel et logiciel nécessaires à l'accès et à l'utilisation du compte personnel sécurisé restent exclusivement à la charge de l'utilisateur qui est donc seul responsable du bon fonctionnement de son équipement ainsi que de son accès à internet.

Il lui appartient ainsi de prendre toutes mesures appropriées de façon à se prémunir contre les effets de la piraterie, notamment en adoptant une configuration informatique sécurisée et adaptée par la mise en place d'un logiciel de détection de virus régulièrement mis à jour.

Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son équipement lui permettent la consultation des données et l'utilisation des Services.

L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de son compte personnel sécurisé, ainsi que des services du système d'information sur les armes qui lui sont associés. L'utilisateur est seul responsable des conséquences d'un accès à son compte personnel sécurisé qui ne serait pas conforme aux conditions générales d'utilisation.

Il est également responsable de la confidentialité de ses identifiant et mot de passe. De façon générale, l'utilisateur est seul responsable de la communication de toute information jugée confidentielle. L'utilisateur est seul responsable de toutes les conséquences qui résulteraient d'une erreur de transmission ou de manipulation de sa part.

L'utilisateur s'interdit toute action susceptible d'entraver ou de perturber le bon fonctionnement ou l'accessibilité technique du site.

L'utilisateur s'engage à accéder au site en utilisant un matériel ne contenant pas de virus. Le Service central des armes ne garantit pas que ses serveurs soient exempts de virus et autres composants dangereux.

Il appartient donc à l'utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

L'utilisateur s'engage à assurer, si nécessaire, la mise à jour des informations personnelles le concernant, lesquelles doivent avoir été données avec exactitude, et sous sa seule responsabilité.

L'utilisateur s'engage à avertir le Service central des armes immédiatement :

- a) de toute utilisation non autorisée de vos données ;
- b) S'il constate qu'une des données affichées n'est pas correcte.

Il est vivement conseillé de vous déconnecter à la fin de votre session a fortiori si vous utilisez un appareil public ou qui ne vous appartient pas.

8.2 Responsabilités du Service central des armes du ministère de l'intérieur

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité au compte personnel sécurisé.

Le compte personnel sécurisé est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un évènement hors du contrôle du Service central des armes et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du compte personnel.

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité raisonnablement nécessaires pour assurer le fonctionnement des services et la confidentialité des informations communiquées.

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de tout dysfonctionnement du réseau et/ou des serveurs ou tout autre évènement échappant à son contrôle, qui empêcherait ou dégraderait l'accès au compte personnel sécurisé.

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du compte personnel sécurisé afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

Article 9 - Atteinte à la réputation, dénigrement

Toute personne physique ou morale, usager ou non du site et/ou des services proposés par le SIA, qui par ses propos tenus oralement, par vidéo ou par écrit, ou par n'importe quel autre moyen, sur quelques supports ou par quelque procédé que ce soit, y compris sur des réseaux sociaux ou sur des forums ouverts ou fermés, et/ou qui aurait un comportement, direct ou indirect, de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation du site « SIA », que ces propos ou comportements soient tenus en public ou en réseau(x) privé(s) néanmoins accessible(s) à des tiers du fait de sa diffusion, même involontaire ou indirecte par un membre du réseau, pourra faire l'objet de poursuites individuelles ou collectivement avec d'autres, y compris sur le plan judiciaire, devant toute juridiction compétente, aux fins de voir supprimer toute atteinte, et réparer le dommage causé, qu'il soit moral ou financier.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Le Service central des armes du ministère de l'intérieur est titulaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits nécessaires sur l'ensemble des éléments constituant le système d'information sur les armes, tels que, notamment, les développements informatiques et logiciels, les bases de données, les documentations, éléments visuels ou sonores, graphismes, marques et logos.

Toute représentation ou reproduction totale ou partielle des logos, marques, signes distinctifs ou bases de données du Service central des armes, sans l'autorisation préalable et expresse de ce dernier est interdite.

Le Service central des armes concède un droit d'accès et d'utilisation des services proposés par le système d'information sur les armes à titre non-exclusif et non transférable pour les stricts besoins de l'utilisateur.

Ce droit comprend le droit de reproduire les contenus pour stockage sur écran et de reproduction pour tirage papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous quelque forme que ce soit, est interdite. Par ailleurs, ce droit est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur et n'est pas transmissible.

A cet égard, l'utilisateur s'engage à respecter les conditions générales d'utilisation et à n'entreprendre aucun acte de nature à porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle du Service central des armes ou de tiers. Sauf autorisation expresse et préalable du Service central des armes, sont interdites, toute adaptation, mise à disposition du public, distribution ou rediffusion, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie des éléments du Site, notamment les contenus et codes informatiques, protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle.

Article 11 - Accessibilité

Le Service central des armes ainsi que la Direction du numérique s'efforcent de permettre que les usagers puissent avoir accès en continue aux divers portails du système d'information sur les armes. Néanmoins, le Service central des armes se réserve le droit de ne pouvoir garantir l'accessibilité à son site internet et à l'ensemble des téléservices proposés en cas de force majeure (panne, intervention technique de maintenance). La responsabilité du Service central des armes ne pourrait être engagée.

Le Site est optimisé pour Firefox 4 et plus, Internet Explorer version 8 et 9, Safari 5.1 et plus, Chrome 5.0.